

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ENERGIE

CONCOURS NATIONAL POUR L'OBTENTION DU PRIX NATIONAL
DE LA MEILLEURE HUILE D'OLIVE CONDITIONNEE
CAMPAGNE 2025-2026

Appel à candidature

Le Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie annonce qu'un appel à candidature au Prix National de la meilleure huile d'olive conditionnée est ouvert jusqu'au **06 février 2026** et ce en vertu du décret 2008-607 du 4 mars 2008 (JORT N°21 du 11 mars 2008), du décret n°2010-2759 du 25 octobre 2010 et le décret gouvernemental n°2018-595 modifiants et complétant le décret n°2008-607 du 4 mars 2008.

Ce prix est attribué aux entreprises opérant dans le domaine de la production ou de l'exportation de l'huile d'olive conditionnée qui se sont distinguées par la production et le conditionnement de la meilleure huile d'olive vierge extra pour la campagne 2025-2026.

Le choix des lauréats se fera parmi les candidats présentant la meilleure huile d'olive vierge extra conditionnée, sur la base de critères objectifs et d'une évaluation organoleptique des huiles ainsi qu'une évaluation techniques et esthétique des emballages, outre le respect de la réglementation en vigueur régissant le secteur oléicole.

Modalités de participation :

Tout candidat au prix peut télécharger le [formulaire de participation](#) ainsi que le [règlement](#) et le [référentiel 2025-2026](#) régissant le concours pour l'obtention du prix national de la meilleure huile d'olive conditionnée (www.tunisieindustrie.gov.tn et www.ctaa.com.tn), et ce à compter de la publication du présent avis sur le site web, ou **retirer les documents au siège du Centre Technique de l'Agro Alimentaire** situé au 12 rue de l'Usine Z.I Charguia II 2035 Ariana.

Chaque entreprise ne peut participer qu'avec une seule huile d'olive et un seul type d'emballage. Pour chacune des deux catégories d'huile d'olive (huile d'olive vierge extra avec fruité forte et huile d'olive vierge extra avec fruité moyenne)

L'huile d'olive doit appartenir à la catégorie « huile d'olive vierge extra » et provenir d'un lot homogène stocké dans un même dépôt et la quantité stockée ne doit pas être inférieure à 5 000 litres.

Date limite d'envoi des demandes :

Les demandes de candidatures doivent parvenir au **siège du Centre Technique de l'Agro Alimentaire au plus tard le 06 février 2026** le cachet du Bureau d'Ordre du CTAA faisant foi. Pour plus de renseignement veuillez contacter le Centre Technique de l'Agro Alimentaire par email : ctaa@ctaa.com.tn, par fax : 71.941 080. ou par Tél. : 71 940 198 – 71 941 015.